

Bonjour,

Comme nous vous en avons parlé lors de notre visite, nous sommes entrain de constituer un dossier sur l'impact réel du 38 sur le quartier et le voisinage. Ceci afin de nous défendre contre les accusations de troubles à l'ordre public proférées à notre rencontre.

Une partie de ce dossier sera constitué de témoignages de voisins et voisines. En effet, nous rendons en ce moment visite à tous les immeubles et maisons donnant directement sur « le 38 ».

Le document que nous vous faisons parvenir est un formulaire officiel. Nous vous demandons évidemment de n'y écrire que la stricte vérité afin de rendre compte de comment « le 38 » impacte ou n'impacte pas votre quotidien.

Ces quelques lignes sont libres et peuvent aborder le thème du bruit, des relations de voisinage, etc.

Nous nous engageons bien sur à utiliser ce document uniquement dans le cadre d'une procédure judiciaire. Nous ne divulguerons le détail de vos déclarations ni vos noms et adresses sous aucuns prétextes à un tiers, qu'il soit voisin ou journaliste, sans votre accord préalable.

Vous remerciant par avance

L'assemblée du 38